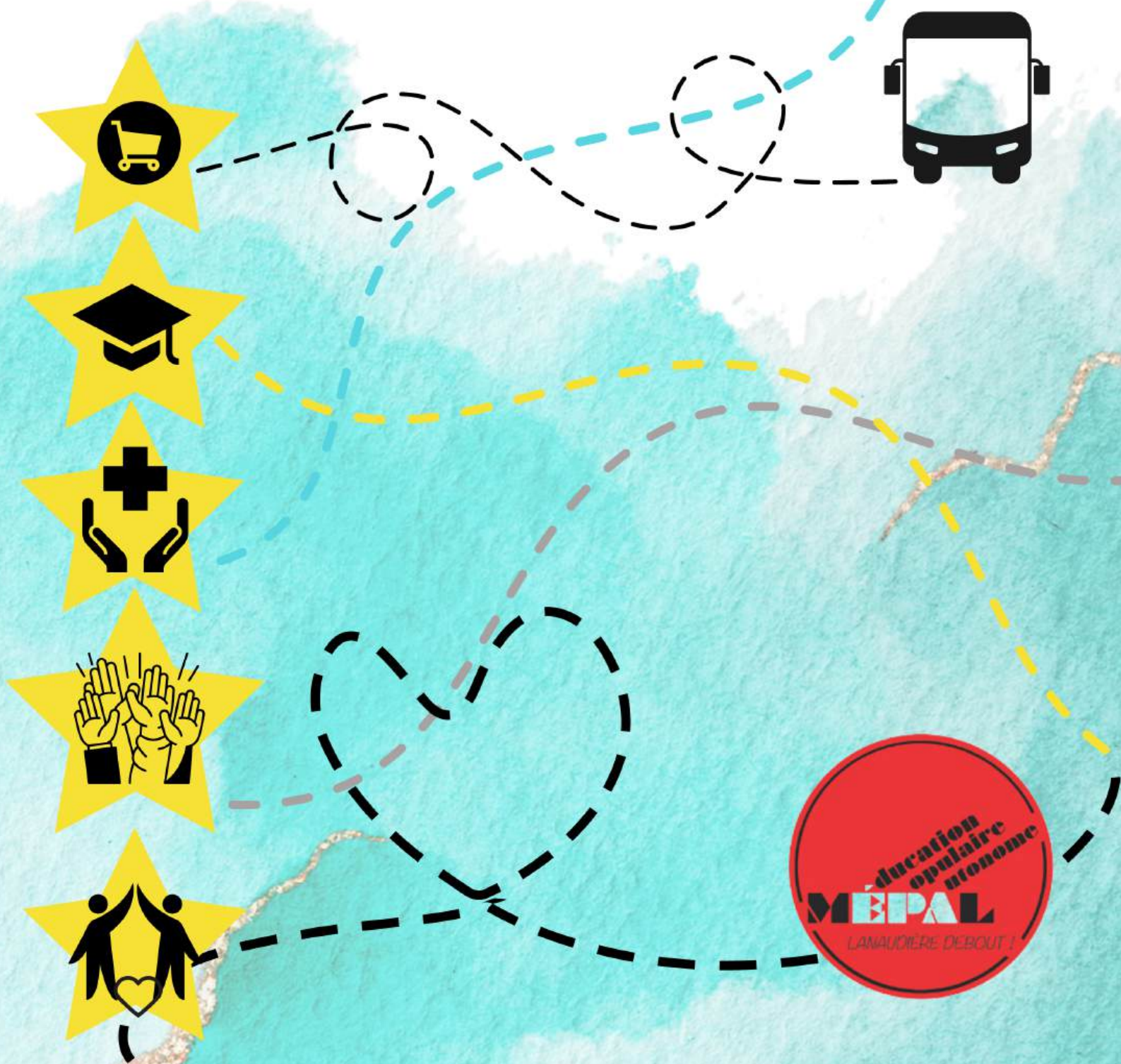


Du transport partout pour tout le monde!

Enjeux et revendications du mouvement



Avant de commencer...

Qu'est-ce que le droit à la mobilité?

Le droit à la mobilité est intrinsèquement lié à l'exercice d'autres droits et il est indispensable pour briser l'isolement, favoriser la participation citoyenne et améliorer la qualité de vie. Cela implique qu'une personne puisse répondre à tous ses besoins tout en parcourant la plus petite distance possible.

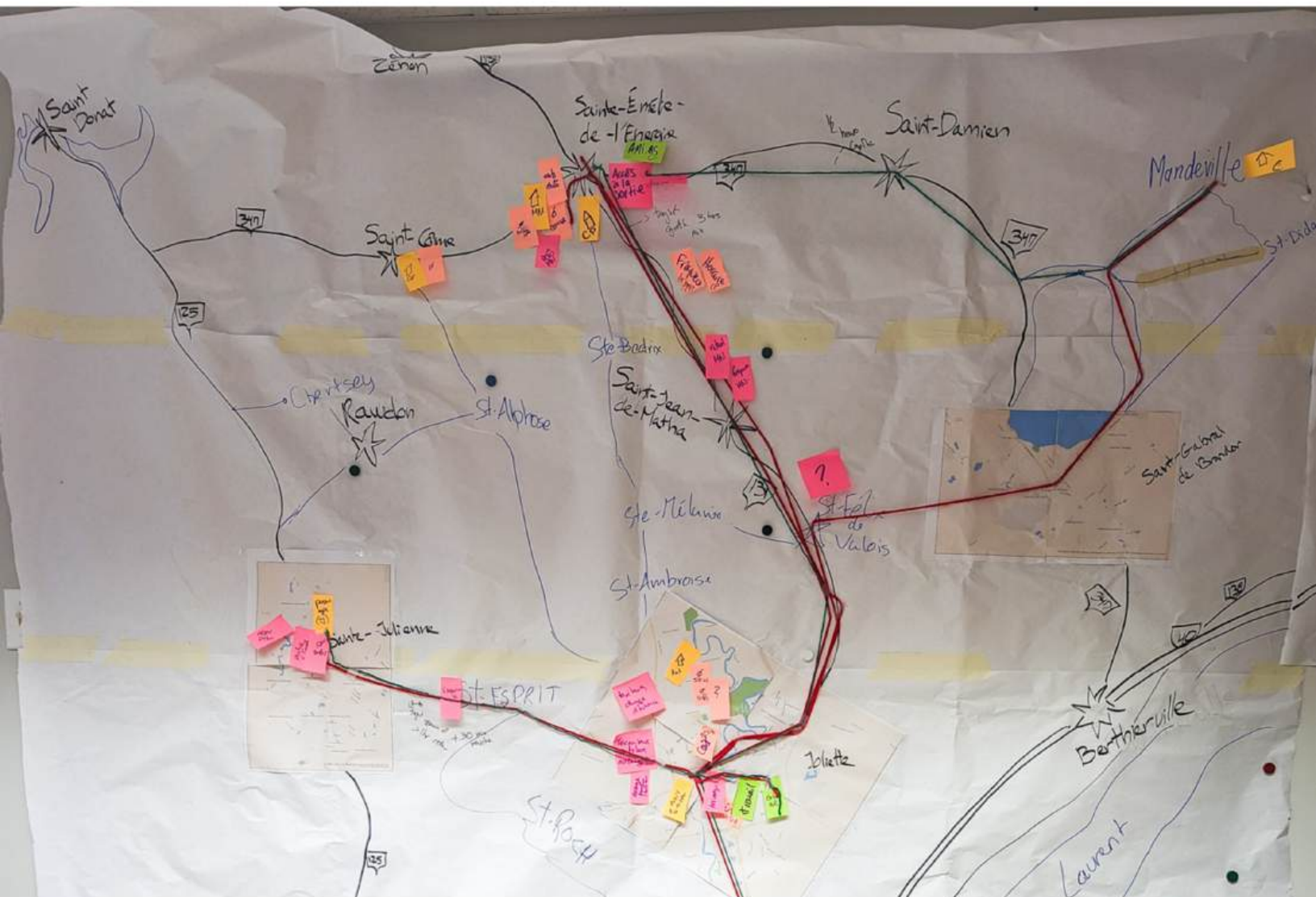
Pourquoi dit t-on: "les transports collectifs"?

Lorsqu'on en parle, on dit "les transports collectifs", souvent on imagine juste des transports en autobus. Pourtant, ils peuvent prendre toutes sortes de formes, surtout en région. Par exemple, on peut parler de Taxis-Bus ou de Transports adaptés, de système de covoiturage, etc. Les avantages de ces différentes formes de transports collectifs peuvent se compléter lorsqu'on veut répondre adéquatement aux besoins de la population.



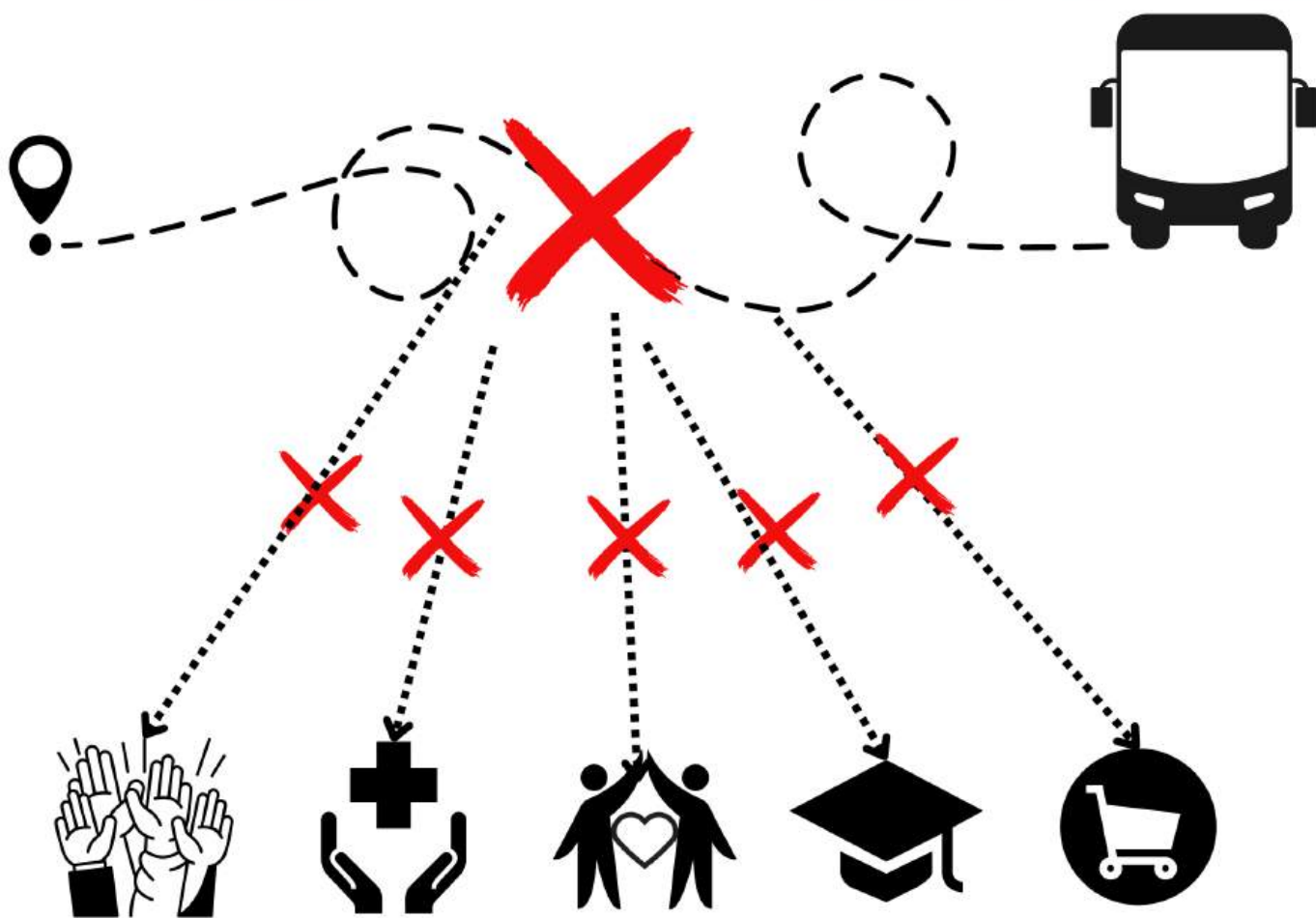
Mise en contexte

Les groupes membres du MÉPAL, en 2018, ont à identifier les enjeux de transports collectifs comme étant des enjeux prioritaires du mouvement. En 2019, le MÉPAL s'est doté d'un Comité Transport pour y travailler activement. Depuis, plusieurs actions ont été réalisées : l'écriture d'un avis pour le Chantier sur le financement de la mobilité pour la Politique de mobilité durable 2030, des représentations sur divers comités régionaux et nationaux, des rencontres avec des responsables du Transport de différentes MRC, des outils d'éducation populaire et des mobilisations. En 2024, le Comité transport, le CÉLS et le C.A ont travaillé les revendications du mouvement et en ont publié officiellement une première version que vous trouverez à la fin du document.



Introduction

Le transport collectif est un élément essentiel pour garantir l'accès aux droits fondamentaux. C'est pourquoi on parle de droit à la mobilité. Dans la région de Lanaudière et au Québec en général, de nombreux obstacles entravent l'accès aux transports collectifs, en particulier pour les personnes à faibles revenus, les personnes âgées, les femmes et les familles. L'inexistence même de services de transport dans plusieurs secteurs est alarmante et nécessite une mobilisation collective afin que des solutions concrètes soient mises en place rapidement.



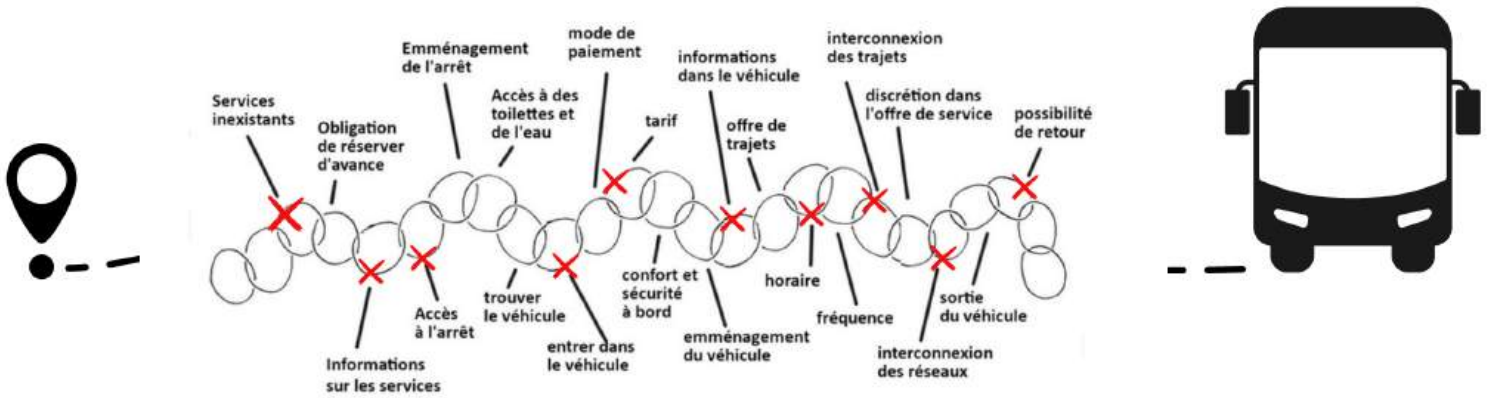
**Participation
citoyenne**

**Droit à la
santé**

**Voir sa famille
et ses ami.es**

**Droit à
l'éducation
et au travail**

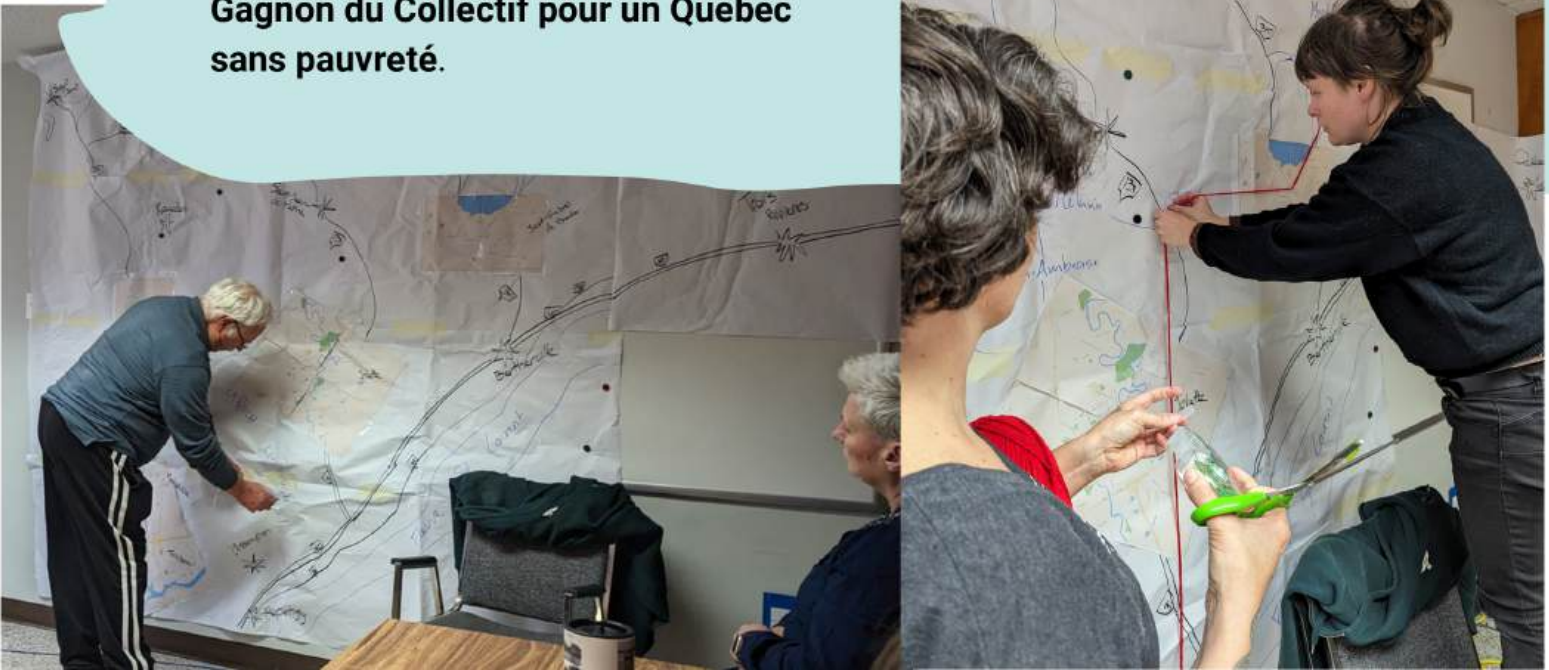
Se nourrir



Chaîne d'accès

L'accès aux transports collectifs peut être compris comme une chaîne. Chaque maillon représente un élément qui peut faciliter ou nuire à l'accès, dépendamment de la façon dont il est pris en compte et mis en œuvre dans l'offre de service. Plus la logistique d'un déplacement est compliquée, plus la chaîne est longue. Plus la chaîne est longue et plus il y a de chance qu'un des maillons fasse défaut. Un seul maillon brisé ou inexistant est suffisant pour interrompre la chaîne, et donc, empêcher ou limiter le déplacement.

Ci-dessus vous trouverez les éléments essentiels à l'accès qui ont été identifiés par le Comité transport du MÉPAL lors d'un atelier avec Laurence Gagnon du Collectif pour un Québec sans pauvreté.



Les enjeux dans “Lanaudière”

Premièrement, il y a l'inexistence de services dans certains secteurs. Ensuite, des horaires insuffisants ou inadaptés, des arrêts mal situés, des tarifs trop élevés, des informations sur les services qui sont difficiles à trouver, des problèmes d'arrimages et d'interconnexions, etc. Ces difficultés sont exacerbées par la fermeture de certains services dans les villages et par la centralisation des soins de santé. Les conséquences directes se traduisent, par exemple, par des problèmes comme le décrochage scolaire après le secondaire ou le déracinement de personnes âgées de leur réseau social pour se rapprocher des services de santé.

Malgré l'augmentation de l'achalandage dans certains secteurs comme la Matawinie, qui témoigne d'un besoin de la population, beaucoup de municipalités peinent à conserver les services de transport en place. Les transports collectifs au Québec sont sous-financés et les programmes de financement provinciaux offerts sont inadaptés pour les municipalités ayant une population peu nombreuse et qui doivent couvrir de très grandes distances. De plus, une pénurie de chauffeurs oblige les MRC à travailler avec des entreprises privées qui ne viennent pas de la région, ce qui ajoute des frais exorbitants au coût de fonctionnement qui est déjà en hausse à cause de l'inflation.

Impacts de la colonisation

Lanaudière est situé sur le territoire ancestral non-cédé appelé le Nitaskinan qui est occupé par les Atikamekw nehirowisiwok. Avec la colonisation, cette communauté a été forcée de s'installer dans des réserves. La communauté doit régulièrement parcourir de grandes distances sur une route dangereuse. Cela rend difficile, entre autre, l'accès aux services essentiels et aux soins de santé.



État des lieux au “Québec”

Au niveau provincial, l'offre de service des transports collectifs est insuffisante, inégale, et en détérioration. Les lacunes grandissantes dans les réseaux de transport accentuent les inégalités entre les populations plus nanties et celles en situation de pauvreté. Le désengagement de l'État, depuis la réforme Ryan de 1992, pose problème, car il laisse aux municipalités la responsabilité du financement et de la gestion des transports collectifs, et ce, avec très peu de moyens financiers.

RÉPARTITION DES CHARGES DES RÉSEAUX DE TRANSPORT



Image: Vivre en ville 2013

La réforme Ryan c'est:

- Fin des subventions à l'exploitation dédiées au transport collectif
- Le transfert complet de la voirie locale aux municipalités
- La prise en charge intégrale du réseau routier supérieur par l'état Québécois.

Dans l'esprit de la réforme Ryan, la contribution gouvernementale consiste surtout à rendre certains outils de financement disponibles aux municipalités. Par exemple, la taxe sur le stationnement ou la taxe foncière. Ces formes de financement ne sont pas suffisantes dans la plupart des cas.

Ça devraient être des services publics!



Ça fait plus de cinquante ans que les groupes communautaires martèlent que les services publics doivent être mieux financés et demeurer gratuits. La fiscalité doit permettre une redistribution des richesses équitable. Les coffres collectifs permettent l'accès à des soins de santé, à des programmes sociaux et à plusieurs services essentiels qui ne seraient pas accessibles autrement à l'ensemble de la population. Des luttes sociales acharnées ont permis de mettre en place ce filet social collectif et nous devons le protéger et l'améliorer.

Considérant que les transports sont des moyens d'accéder à nos besoins essentiels, ils devraient être reconnus comme un droit social et être financés comme un service public. Taxer davantage les riches et faire des choix budgétaires en fonction des besoins de la population permettraient de renforcer notre filet social.

De plus en plus de groupes exigent la gratuité!

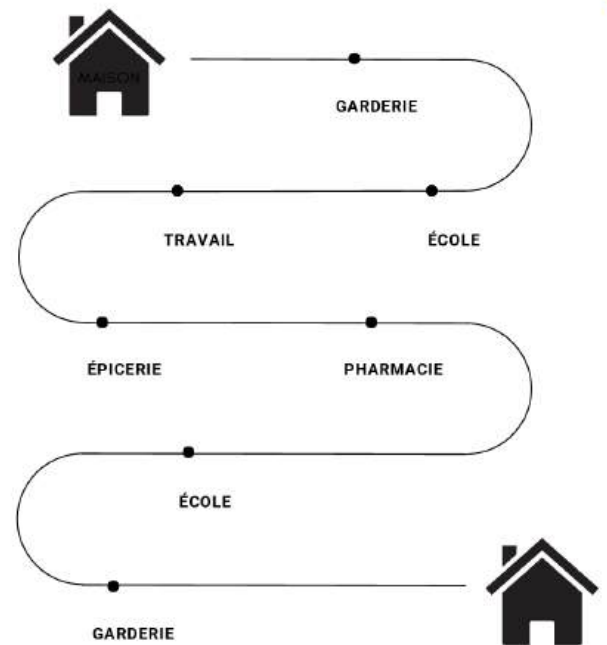
Même si la vente de titres constitue une part du budget des services de transports collectifs, les économies résultant de l'élimination des coûts liés à la tarification et de la simplification des processus pourraient atténuer les pertes financières.

De plus, ils faut considérer les avantages sociaux potentiels, tels que la réduction de l'isolement social et l'augmentation de l'emploi, etc. Sur le plan environnemental, la gratuité des transports collectifs est vue comme un moyen de réduire la congestion routière et la pollution atmosphérique, ce qui aurait des effets positifs sur la santé publique et les coûts associés à la pollution.

Ces arguments soulignent l'importance de considérer sérieusement la gratuité des transports collectifs non seulement comme une dépense, mais aussi comme un investissement dans le bien-être social, économique et environnemental.

Enjeux pour les femmes et les familles

Les femmes sont plus impactées par l'organisation actuelle des déplacements en raison des tâches familiales et domestiques. Malgré leur intégration au marché du travail, les femmes assument, encore aujourd'hui, une charge de travail domestique disproportionnée par rapport aux hommes. Par exemple, pour faire des courses, elles effectuent des déplacements plus courts, mais avec plus d'arrêts, ce qui limite leur mobilité.



Dans Lanaudière, il est parfois impossible pour elles d'utiliser les transports collectifs qui existent actuellement. Les inégalités de mobilité peuvent condamner les femmes à un emploi précaire et limiter leurs opportunités professionnelles.

Dans des cas de violence conjugale, il n'est pas rare d'observer des personnes qui sont coincées dans des situations dangereuses, car elles dépendent de leur conjoint pour tous leurs déplacements. Elles auraient plus de facilité se sortir de situations violentes si elles avaient accès à un moyen de transport. Au quotidien, voir leurs familles, leurs ami.es ou faire les démarches dont elles ont besoins est essentiel.

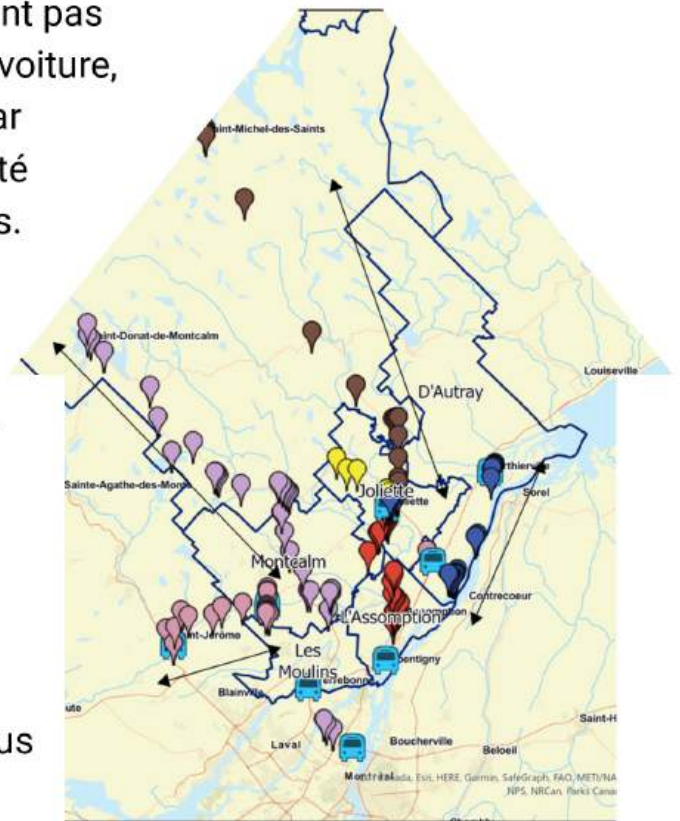
Ainsi, pour répondre aux besoins spécifiques des femmes et des familles, il est nécessaire d'améliorer les trajets offerts, tout en augmentant les passages hors des heures de pointe. Il est aussi nécessaire d'offrir des services de transports complémentaires comme des Taxis-bus qui permettent plus de flexibilités pour les départs et les destinations.

Pauvreté, crise du logement, itinérance

Dans le contexte actuel, les logements les moins chers se situent dans les villages plus au nord de la région. Des villages où il y a peu de services à proximité. Pour une personne qui ne conduit pas ou pour des personnes n'ayant pas les moyens de soutenir le poids financier d'une voiture, aller habiter dans ces villages est impossible, car plusieurs besoins de bases, incluant la possibilité de se trouver du travail resteraient inaccessibles.

Vers quoi se tourner alors quand ils nous est impossible de trouver un logement que nous avons les moyens de payer en ville et que dans les villages nous n'avons aucune option de transport collectif qui nous permettent de vivre dignement sans voiture?

Les situations de précarités s'intensifient. De plus en plus de personnes n'ont pas de maison ou de lieu pour se réfugier le soir venu. Le manque de transport accentuent ces enjeux.



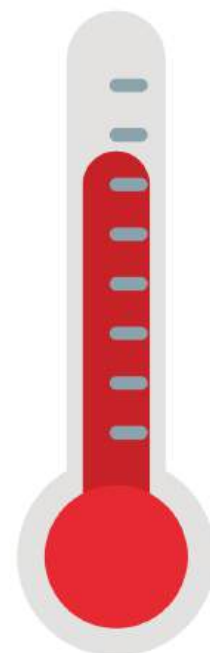
Réfugié.es et nouveaux arrivant.es

Pour les familles et les personnes réfugiées ou nouvelles arrivantes, le manque de logement jumelé au manque de transports s'ajoute aux défis de langues et de racisme, ce qui augmente les inégalités.

Les transports collectifs une priorité en pleine crise climatique!

Le secteur des transports produit une grande partie des gaz à effet de serre et contribue à la crise climatique. L'amélioration des transports collectifs est donc une priorité dans le contexte actuel. Pourtant, la stratégie du gouvernement mise seulement sur l'électrification pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi la Caisse de dépôt et placement du Québec investit des sommes incroyables dans des projets comme Northvolt, une grosse compagnie de la filière batterie.

Cette stratégie force encore une fois le recours à l'automobile individuelle et favorise les groupes de population les plus privilégiés de la société. De plus, à cause de l'empreinte matérielle des véhicules électriques, ces industries ne sont pas viables sur le plan environnemental. En bref, les choix budgétaires de la CAQ contribuent de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre, à la détérioration de notre environnement et à l'augmentation des inégalités sociales.



Il est grand temps que les gouvernements réorientent leurs priorités et investissent de manière significative dans le développement et l'amélioration du transport collectif. Cela nécessite un changement radical dans la manière dont les fonds publics sont redistribués.

Appel à la mobilisation!

Il est impératif de reconnaître le transport collectif comme un droit social et un pilier de base pour garantir le droit à la mobilité à tous et toutes. La réalisation de ce droit est nécessaire pour la justice sociale et climatique!

Cela inclut la responsabilité du gouvernement du Québec de s'occuper du financement des transports collectifs ainsi que de s'assurer de leur présence sur l'ensemble de son territoire, et ce, autant dans les milieux urbains que ruraux. La mobilisation sociale doit exiger une offre adaptée aux besoins diversifiés des populations et des conditions de travail décentes pour les travailleurs.es du secteur. Vous trouverez dans les pages suivantes les revendications adoptées par le regroupement au printemps 2024.

La situation préoccupante du transport collectif au Québec et dans la région de Lanaudière nécessite une forte mobilisation et des actions collectives rapides. Il est grand temps d'exiger des transports efficaces, partout et pour tout le monde. Lutter pour l'accès aux transports collectifs, c'est lutter pour la justice sociale et contre la crise climatique! Les groupes membres du MÉPAL appellent à l'action!



En bref:

Considérant que le droit à la mobilité est intimement lié à l'exercice d'autres droits fondamentaux tels que le droit à la santé, à l'éducation, à un revenu décent, à la participation citoyenne et à la vie sociale;

Considérant que la fermeture de certains services essentiels dans les villages et la centralisation des soins de santé oblige la population à se déplacer de plus en plus loin pour répondre à des besoins de base;

Considérant que le transport collectif est, pour plusieurs personnes, le seul moyen de se déplacer sur le territoire et de pouvoir répondre à leurs besoins de base de manière autonome;

Considérant que dans la région de Lanaudière et dans plusieurs autres régions du Québec, l'offre de services de transport collectif est insuffisante, inégale et en détérioration, ce qui accentue les inégalités sociales;

Considérant la crise du logement, la pénurie de logements sociaux et abordables et l'impact des déménagements forcés sur des personnes défavorisées qui doivent se rapprocher des services essentiels;

Considérant qu'en période de crise climatique, investir massivement dans les infrastructures routières au détriment du transport collectif oblige la population à utiliser des voitures et contribue grandement aux émissions de gaz à effet de serre;

Considérant que les travailleurs.es du transport collectif, surtout dans les petites municipalités, font face à des conditions précaires, avec parfois des salaires bas ou des protections minimales;

Considérant que le mouvement s'est toujours positionné pour le financement et l'amélioration du filet social;

Les revendications du Mouvement



Le MÉPAL exige :

- Que tous les paliers de gouvernement facilitent l'accès à des services de proximité dans les villes et villages.
- Que le gouvernement du Québec reconnaisse les transports collectifs comme un droit social qui devrait être financé comme les autres services publics, qu'il investisse massivement et prenne en charge leur financement.
- Que les différentes instances qui assurent le déploiement des services soient accompagnées équitablement en fonction des besoins et des réalités territoriales.
- Que l'offre de service de transports collectifs et adaptés intramunicipaux, inter-MRC et interrégionaux soient interconnecté et efficace. Que l'arrimage soit fluide et que leurs fréquences soient régulières et suffisantes pour encourager l'utilisation du service.
- Que les services de transports collectifs soient adaptés à la diversité des capacités et des besoins des utilisateurs.trices, incluant ceux des personnes à mobilité réduite, des personnes en situation de pauvreté, des femmes et des familles.
- Que l'offre de service de transports collectifs soit efficace, qu'il couvre tout le territoire et qu'il soit gratuit ou au minimum fixé selon une tarification sociale.
- Que les conditions de travail pour les travailleur.ses de tous les transports collectifs soient décentes et sécuritaires.

Ressources et outils

Fiches d'informations produites par l'Institut de Recherche et d'Information socio-économique (IRIS)

Étude publiée en 2014, par la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL)

Portrait diagnostique de Lanaudière de Trajectoire Québec

Droit à la mobilité et transport en commun de la TROVEP Montréal



Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière

144 rue Saint-Joseph, Joliette
450-752-4700 - mob@mepal.net
www.mepal.net



Financé par le gouvernement
du Canada par le Fonds de relance
des services communautaires

Canada 

